



Avis de procédure ouverte (appel d'offres) 2026-07-PUB Renouvellement des infrastructures du Grand Boulevard

(Loi sur les cités et villes, RLRQ, c. C-19, art. 573)

La Ville de L'Île-Perrot demande des soumissions pour le renouvellement des infrastructures du Grand Boulevard.

Toute personne ou entité intéressée à présenter une offre en réponse à cette demande doit se procurer les documents de procédure ouverte (appel d'offres) par le biais du système électronique d'appels d'offres du gouvernement du Québec à l'adresse seao.gouv.qc.ca. Les documents peuvent être commandés **à partir du 28 mai 2026**, selon les conditions d'utilisation du site.

Pour être recevable, toute soumission doit être déposée, sous pli cacheté, à l'hôtel de ville sis au 110, boulevard Perrot, L'Île-Perrot (Québec) J7V 3G1, **le 18 juin 2026, au plus tard à 11 h 15** (heure légale du Québec), conformément aux modalités prévues dans les documents de procédure ouverte.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation ni aucuns frais envers le soumissionnaire.

Fait à L'Île-Perrot, ce 27 mai 2026.

(Original signé)

Tanya Massabni, avocate

Greffière adjointe